



afmd

ASSOCIATION FRANÇAISE DES MANAGERS DE LA DIVERSITÉ

AFMD

L'association de référence en matière de diversité
et d'inclusion dans les organisations.

www.afmd.fr

L'association

L'AFMD est une association d'intérêt général fondée en 2007 par dix managers soucieux et soucieuses de gérer au mieux la diversité de leurs collectifs de travail.

Réseau, espace d'échanges et laboratoire d'idées, elle réunit aujourd'hui 130 organisations (entreprises, institutions, collectivités, associations, grandes écoles et universités) mobilisées en faveur d'un cadre de travail inclusif et respectueux de chacun·e.

L'AFMD et ses membres s'appuient sur les résultats de la recherche scientifique et la pratique quotidienne des professionnel·le·s pour travailler sur différentes thématiques en lien avec la prévention des discriminations en milieu professionnel et la transformation des fonctions managériales.

Nous avons pour objectif de permettre à chaque manager d'intégrer les enjeux de la diversité dans sa pratique en mettant nos savoirs, nos réseaux et nos ressources en commun pour faire avancer la lutte contre la discrimination et la promotion de l'inclusion dans le monde du travail.



GUIDER

Accompagner les professionnel·le·s chargé·e·s de la diversité et les organisations adhérentes.



OUTILLER

Donner aux organisations adhérentes et aux responsables diversité les moyens d'améliorer leurs plans d'action et leurs pratiques professionnelles.



ANTICIPER

Établir aujourd'hui des partenariats pour construire demain face aux grandes évolutions de la société impactant le milieu professionnel.



MOBILISER

Impliquer les managers et engager les parties prenantes en faveur du management de la diversité.



REPRÉSENTER

Relayer la voix des adhérent·e·s engagé·e·s dans le management de la diversité.



Notre projet associatif

Les membres de l'AFMD réfléchissent aux enjeux et aux liens entre diversité et management suivant cinq axes : guider, outiller, anticiper, mobiliser et représenter.

Ils et elles échangent sur des pistes d'action et co-construisent des outils répondant de façon concrète à leurs problématiques. Le rôle de l'AFMD est de les accompagner en alimentant leur processus de conduite du changement.

L'AFMD en huit points clés

L'association rassemble des professionnel·le·s qui se mobilisent pour faire évoluer les pratiques et promouvoir un mode organisationnel inclusif.

Par nos interpellations et notre participation à diverses concertations et conférences, nous incitons à une évolution des pratiques non discriminatoires et à l'adoption d'une posture inclusive envers tou·te·s les salarié·e·s.

UN RÉSEAU DE PROFESSIONNEL·LE·S ENGAGÉ·E·S

UNE STRATÉGIE D'INFLUENCE

UNE APPROCHE MANAGÉRIALE

La diversité ne relève pas uniquement des ressources humaines. Elle concerne tous les collaborateurs et toutes les collaboratrices exerçant des fonctions managériales, et plus particulièrement les managers de proximité.

UN ÉTAT D'ESPRIT

Le partage, l'excellence et l'audace portent les publications et les outils qui sont issus de cette co-construction, ensuite mis à la disposition du plus grand nombre.

UNE INTELLIGENCE COLLECTIVE

L'AFMD construit, avec ses membres et ses partenaires, des espaces d'échanges visant à faire émerger des réflexions et des solutions originales pour outiller les managers.

UNE POSITION D'ÉCLAIREUR

L'intégralité des activités de l'AFMD repose sur le croisement des travaux scientifiques et des pratiques sur le terrain. Nous soutenons et promovons la recherche consacrée au management de la diversité.

UN LABORATOIRE D'IDÉES

L'association accompagne ses membres dans leurs missions de sensibilisation et de mobilisation de l'ensemble des collectifs de travail en proposant d'expérimenter concrètement les bénéfices du management de la diversité.

UN CENTRE DE RESSOURCES

La réflexion collective et la co-construction donnent naissance à de multiples ressources, toutes dédiées à la lutte contre la discrimination et la promotion d'un management inclusif : livres, vidéos, kits, e-learning, etc.

Notre façon de faire

Pour remplir sa mission de professionnalisation du management de la diversité, l'AFMD met en œuvre son savoir-faire et ses compétences à travers :

DES RENCONTRES ET DES PROJETS

Petits déjeuners, groupes de travail, partenariats associatifs et de recherche, conférences publiques, etc.

LA RECHERCHE ET LA VALORISATION DE L'INTELLIGENCE COLLECTIVE

Les collections de livres éditées par l'AFMD, les cahiers territoriaux, de multiples outils (kits, e-books, vidéos, fiches pratiques, etc.).

L'ANTICIPATION ET LA PROSPECTIVE

Impulser et proposer des solutions aux enjeux de demain en termes de management de la diversité.

DES REPRÉSENTATIONS ET DES INTERVENTIONS

Conférences nationales et internationales, consultations par les pouvoirs publics et par d'autres acteurs du champ de la lutte contre les discriminations, etc.

LE PARTAGE ET LA MISE EN RELATION

Entre nos adhérent·e·s, entre praticien·ne·s et chercheur·e·s, avec nos partenaires, au sein de notre écosystème...



Nos synergies

En tant qu'association d'intérêt général, nous partageons nos connaissances, nos découvertes et nos bonnes idées avec tous ceux et toutes celles qui veulent agir pour davantage d'inclusion.

Nous sommes à l'écoute de notre écosystème afin de soutenir les initiatives créatives et audacieuses, d'échanger avec tou·te·s, de mutualiser les efforts, d'accroître notre savoir collectif et, ainsi, de faire avancer le management de la diversité dans le monde professionnel.

Nous favorisons les projets qui portent sur des thématiques en lien avec nos travaux, généralement des projets non lucratifs et pérennes, dont les personnes porteuses partagent nos valeurs et notre engagement, en apportant des compétences complémentaires aux nôtres.

Nous soutenons le travail de chercheur·e·s et doctorant·e·s dont les recherches sont susceptibles de nourrir nos réflexions et de produire des résultats inédits sur les différentes actions en direction d'étudiant·e·s car nous sommes conscients qu'ils et elles sont les managers de demain.

Nous participons à de nombreuses démarches institutionnelles, notamment pour relayer les pratiques, les difficultés et les objectifs de nos adhérent·e·s.

En faisant entendre notre voix dans les cercles de décisions politiques, nous partageons notre expertise en matière de lutte contre les discriminations dans le monde professionnel.



L'AFMD se positionne comme l'acteur de référence, précurseur et engagé en matière de diversité et d'inclusion dans les organisations.



Qui peut adhérer ?

L'AFMD est ouverte à tous les employeurs engagés en faveur de la non-discrimination, du management de la diversité, de la promotion de l'égalité des chances et de l'inclusion.

QUE SIGNIFIE ÊTRE MEMBRE DE L'AFMD ?

Cela signifie que vous versez à notre structure une cotisation annuelle dont le montant dépend de l'effectif de votre organisation. 60% du montant de la cotisation est déductible fiscalement, notre association étant reconnue d'intérêt général.

Être membre signifie également que vous êtes partie prenante de nos actions (choix des thèmes, orientation des outils).

L'AFMD compte parmi ses membres : entreprises, ministères, établissements publics, collectivités territoriales, établissements d'enseignement supérieur, organisations professionnelles, associations...



AVANTAGES POUR L'ORGANISATION

- ✓ Montrer votre engagement en adhérant à une association de référence.
- ✓ Contribuer à la réalisation et bénéficier de productions de pointe.
- ✓ Prendre la parole et participer à l'évolution des pratiques.
- ✓ Impliquer et outiller vos managers.

AVANTAGES POUR LA OU LES PERSONNE.S EN CHARGE DE LA DIVERSITÉ

- ✓ Intégrer un réseau de professionnel·le·s engagé·e·s.
- ✓ S'enrichir des pratiques mises en œuvre au sein d'autres organisations et se nourrir de l'intelligence collective.
- ✓ Bénéficier de l'éclairage d'expert·e·s et d'enseignant·e·s-chercheur·e·s associé·e·s à nos activités.
- ✓ Découvrir des solutions innovantes.



EN TANT QU'ORGANISATION ADHÉRENT-E :

- 1 Vous choisissez **un-e référent-e** pour votre organisation.
Être « référent-e », cela veut dire que vous êtes notre contact privilégié et que vous recevez toute l'information.
- 2 Vous pouvez inclure **10 à 15 collaborateurs et collaboratrices** de votre organisation dans nos invitations et nos actions.
- 3 Vous bénéficiez des **publications et outils** de l'AFMD : vous avez le droit à cinq exemplaires de chaque.
- 4 Vous pouvez naviguer sur l'**espace adhérent-e** du site internet et télécharger son contenu : en plus de nos publications et du forum, vous avez accès à des rapports et documents d'organisations adhérentes.
- 5 Vous et vos collègues avez accès à l'ensemble des activités proposées par l'AFMD.
- 6 Vous disposez d'un accompagnement comprenant : un **kit d'accueil**, la possibilité de participer à un programme de **mentorat inter-adhérent-e-s** et de l'inscription aux **newsletters**.
- 7 Vous avez accès aux offres « **Laboratoire d'idées** » et « **Voyage d'études** ».





CRÉDITS : ©AFMD 2018 | DESIGN : NEWLINES | IMPRESSION : ESAT JEAN PINAUD



AFMD | Association Française des Managers de la Diversité
Association loi de 1901 reconnue d'intérêt général
24 bis rue Greuze 75016 Paris | 01 75 44 92 34 | contact@afmd.fr
www.afmd.fr